

# Révision du PLU de Concarneau

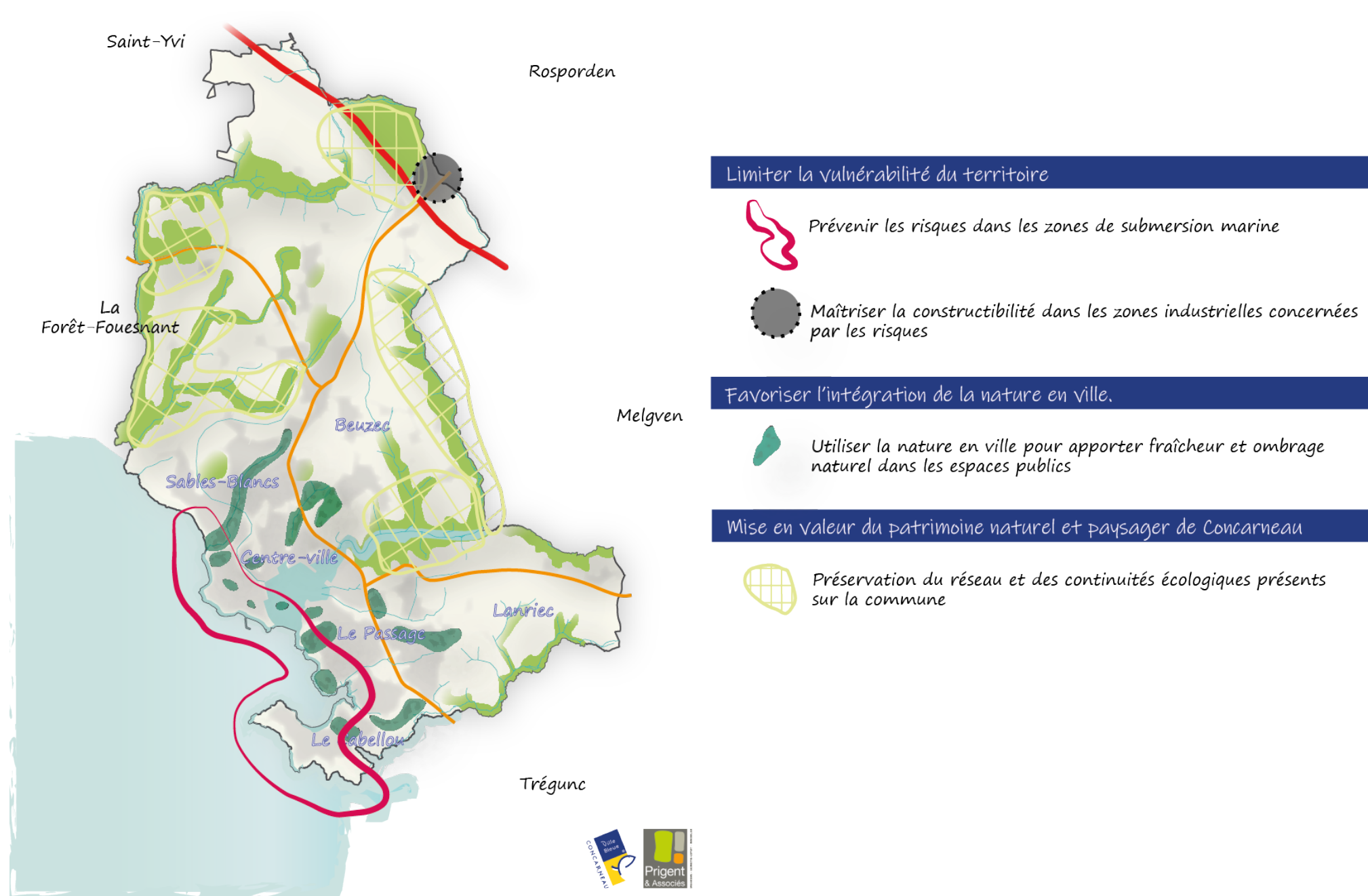
## Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Débat par le Conseil Municipal le 19 mai 2021

### LES 4 ORIENTATIONS DU PADD À L'HORIZON 2034

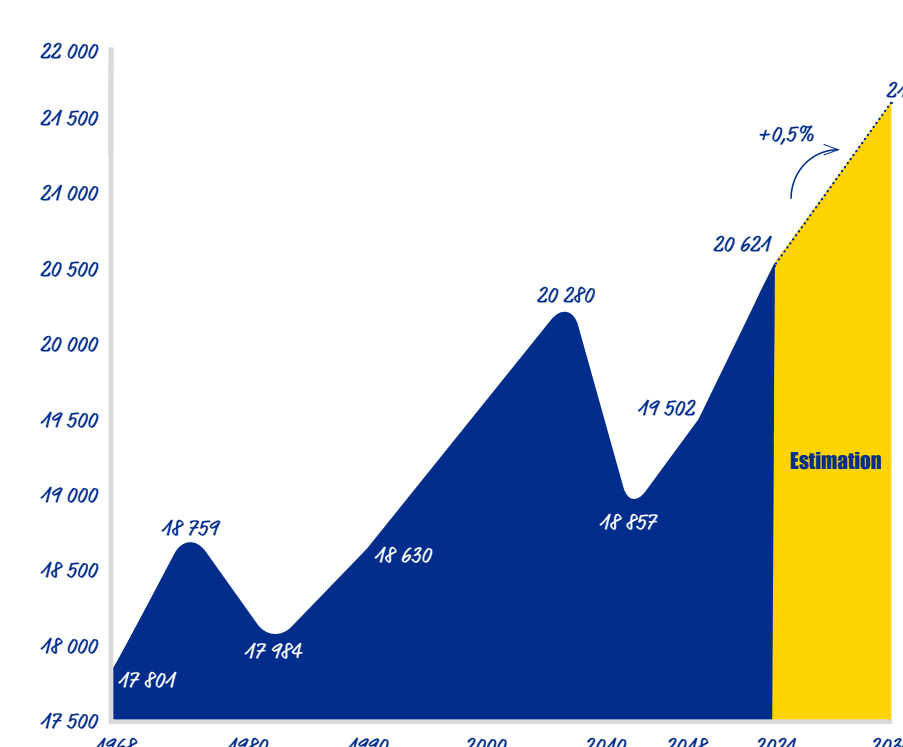
#### 1 PRÉSERVER

- MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE NATUREL & PAYSAGER
- INTÉGRATION DE LA NATURE EN VILLE
- GESTION DURABLE DES RESSOURCES
- LIMITATION DE LA VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE
- PROTECTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE BÂTI



#### 2 DÉVELOPPER

- OPTIMISATION DE L'ENVELOPPE URBAINE



Croissance démographique  
**+0,5%/an**

**21 700 habitants**  
à horizon 2034

**980 nouvelles**  
résidences principales

- MODÉRATION DE LA CONSOMMATION D'ESPACE

**10 ha maximum**  
pour l'**habitat** à horizon 2034

**18 ha maximum**  
pour l'**économie** à horizon 2034

- UNE CITÉ MARITIME DYNAMIQUE ET ATTRACTIVE
- UNE CITÉ IMPLIQUÉE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE



#### Optimisation de l'enveloppe urbaine

- Privilégier une urbanisation au sein des secteurs agglomérés

#### Les zones d'activités économiques (ZAE)

- Privilégier la réhabilitation des friches

#### Le tissu commercial et les services à la population

- Maintenir et développer les commerces et services dans le centre-ville, dans les bourgs de Lanvrec et Beuzec et au sein des différents quartiers

#### 3 ÉQUIPER

- UNE CITÉ RÉPONDANT AUX BESOINS DE SA POPULATION

- > Développer **au sein de l'enveloppe urbaine existante** des équipements et services adaptés aux besoins de la population (nouvelle salle de spectacle, école de musique, CCAS,...).
- > La consommation foncière en extension à vocation d'équipement sera possible mais limitée à **3 ha maximum à horizon 2034**, soit un rythme 3 fois moindre que sur les 10 dernières années.
- > Doter les quartiers d'**espaces de convivialité** et de **services de proximité** afin de renforcer le lien social.
- > Veiller au maintien et au renforcement des équipements et **services de santé**.
- > Répondre aux besoins de la population vieillissante en réalisant des **opérations d'habitat partagé** avec mixité intergénérationnelle et en favorisant l'autonomie et le maintien à domicile.

#### 4 RAPPROCHER

- FAVORISER L'USAGE DES MODES DE DÉPLACEMENTS DOUX (PIÉTONS ET CYCLES) OU COLLECTIFS

##### Les liaisons douces

- Poursuivre la création de liaisons douces
- Systématiser les liaisons douces dans les quartiers existants et les nouvelles opérations
- Sécuriser les aménagements existants

##### Les transports collectifs

- Poursuivre le développement des transports en commun avec des lignes, des horaires et des véhicules en adéquation avec les usages
- Favoriser l'usage du bac
- Requalifier la gare routière

##### Les accès à Concarneau

- Avoir un traitement des routes départementales au sein de l'agglomération plus favorable aux modes doux
- Poursuivre le traitement des entrées de ville

##### Le stationnement

- Prévoir des aires de stationnement relais en dehors du centre-ville avec une offre de navettes, notamment en période estivale
- Réduire la place de la voiture en centre-ville
- Favoriser l'usage des véhicules propres en centre-ville en proposant des bornes de recharge et des stationnements propres à cet usage

P.A.D.D.



Vous voulez en savoir plus ?

Le document complet du PADD est consultable sur : [www.concarneau.fr](http://www.concarneau.fr)



Contact  
Place de l'hôtel de ville - BP 238  
29182 CONCARNEAU

Tél : 02.98.50.38.28  
Email : [urbanisme@concarneau.fr](mailto:urbanisme@concarneau.fr)

[www.concarneau.fr](http://www.concarneau.fr)